

*Les activités
pédagogiques
complémentaires
(APC)*

1. Les textes de référence
2. L'organisation des activités pédagogiques complémentaire
3. Obligations de service et APC
4. Questions & Réponses
5. Mise en œuvre pédagogique des APC
6. Annexes

Les textes de référence

- Décret 2103-77 du 24 janvier 2013 :
Organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires.
- Circulaire 2013-19 du 4 février 2013 :
Obligations de service des personnels enseignants du premier degré.
- Circulaire 2013-17 du 6 février 2013 :
Organisation du temps scolaire dans le premier degré et des activités
pédagogiques complémentaires.
- Circulaire 2013-38 du 13 mars 2013:
Mise en oeuvre des nouveaux rythmes scolaires : travail à temps partiel dans les
écoles et décharges des directeurs d'école.
- Circulaire 2013-36 du 20 mars 2013 :
Le projet éducatif territorial
- Circulaire 2013-60 du 10 avril 2013:
Circulaire d'orientation et de préparation de la rentrée 2013

L'organisation des activités pédagogiques complémentaires

→ Les activités pédagogiques complémentaires se substituent aux 60 heures d'Aide personnalisée aux élèves. Elles sont organisées par les enseignants et mises en œuvre sous leur responsabilité.

Les APC seront mises en place dès septembre 2013 dans toutes les écoles de la circonscription.

→ Les APC sont un droit pour les élèves quelles que soient les contraintes (transport, restauration).

L'accord écrit des parents ou des représentants légaux est nécessaire et précisera les dates ou périodes ainsi que les horaires et lieux d'activité. Cet accord sera recueilli par le maître de chaque classe.

→ Attention : Aucune activité pédagogique complémentaire ne peut se dérouler pendant la pause méridienne si celle-ci a une durée inférieure ou égale à 1h30.

→ Le conseil des maîtres étudie les organisations possibles en prenant en compte tous les paramètres : besoins des élèves, projet d'école, activités périscolaires et TAP, projet éducatif territorial, transports, temps partiel...

L'annualisation des APC permet de moduler l'organisation pour les élèves. A titre d'exemples :

- 2 créneaux de 45min chaque semaine sur 24 semaines,
- 2 créneaux de 30min chaque semaine sur 36 semaines,
- 1 créneau d'1h chaque semaine sur 36 semaines,
- etc...

L'attention des équipes est attirée sur le fait que l'accueil et la surveillance des élèves débutent 10 min avant le début des cours du matin et de l'après-midi. Un enseignant ne peut donc pas assurer une APC pendant ce temps d'accueil et de surveillance.

Dans tous les cas, on veillera à proposer les APC sur des plages horaires suffisamment longues pour assurer leur efficacité pédagogique.

→ Le conseil des maîtres propose l'organisation générale de ces activités, qui est arrêtée annuellement par l'IEN de circonscription.

→ Un document* par école précisera les créneaux consacrés aux APC (jours, horaires, durée), les enseignants et les élèves concernés (classe, effectifs des groupes). La notion d'effectif restreint permet d'envisager des groupes de 2 élèves à une moitié de classe.

Ce document sera adressé à l'IEN pour validation. Les changements (non ponctuels) devront faire l'objet d'une nouvelle proposition.

En bref...

La validation par l'IEN du projet d'organisation des APC émis par le conseil des maîtres s'effectue au regard des critères suivants :

- le respect d'une pause méridienne de durée supérieure ou égale à 1h30;
- la vigilance apportée au caractère d'accessibilité des APC, pour tous les élèves sur l'année scolaire;

- la pluralité des propositions pédagogiques en fonction des besoins des élèves et des ressources disponibles;
- l'articulation des activités pédagogiques complémentaires entre elles et avec les activités périscolaires existantes.

→ Après validation par l'IEN, les dispositions relatives à cette organisation sont présentées au conseil d'école pour être intégrées dans le projet d'école en annexes.

Les communes sont informées de la répartition horaire des activités pédagogiques complémentaires et des effectifs pris en charge dans l'école à toutes fins d'organisation et d'usage des locaux.

Une fiche exemple de document élaboré en conseil des maîtres destiné à l'IEN complète ce document.

Obligations de service et APC

Tous les enseignants du premier degré sont concernés par ces dispositions dès septembre 2013.
Dans le cadre des 108 heures annuelles Obligations de service Circulaire 2013-19 du 4 février 2013

24 heures : Conception et organisation des APC dans le cadre du projet éducatif territorial (PEDT)

36 heures : Activités pédagogiques complémentaires face aux élèves (ne concernent pas les M2)

Trois objectifs :

- Aide aux élèves rencontrant des difficultés d'apprentissages
- Aide au travail personnel (méthodologie)
- Activité inscrite au projet d'école et en lien avec le Projet éducatif territorial s'il existe.

Questions – Réponses

Qui est responsable des élèves pendant les APC ?

Les enseignants sont responsables des élèves pendant ces activités, puisqu'elles font partie de leur temps de service.

Les APC peuvent-elles être placées en début ou en fin de demi-journée ?

Oui. Ces activités relèvent du projet d'école. Leur organisation générale est proposée par le conseil des maîtres et arrêtée par l'IEN.

Un élève peut-il bénéficier d'une activité pédagogique complémentaire assurée par un autre enseignant de l'école ?

Oui, c'est le conseil de maîtres qui permet une pluralité d'activités. Les besoins identifiés des élèves par l'enseignant de la classe peuvent conduire à l'organisation de groupes restreints pris en charge par d'autres enseignants dans le cadre de leurs obligations de service.

Les APC sont-elles gratuites pour les familles ?

Oui, puisqu'elles relèvent du temps de service des enseignants et sont organisées sous la responsabilité de l'Etat.

Les élèves sont-ils obligés de participer aux APC ?

Non, dans la mesure où les APC ne relèvent pas du temps d'enseignement obligatoire : elles nécessitent de recueillir l'accord des parents. En revanche, les élèves inscrits à ces activités s'engagent à y être présents. Chaque enseignant est responsable de la présentation aux familles, de l'inscription et du suivi des présences.

Les communes pourront-elles mettre des intervenants à disposition des enseignants lors des APC ?

Oui, les communes peuvent, si elles le souhaitent, mettre à disposition des équipes enseignantes des intervenants extérieurs. Ces interventions s'inscrivant dans le projet relatif aux APC arrêté par l'IEN, s'effectuent alors sous la responsabilité des professeurs. La réglementation est alors identique à celle qui s'applique aux intervenants extérieurs sur le temps scolaire.

Quelle est la nature des devoirs à la maison ?

Les devoirs écrits sont proscrits. Tous les travaux écrits doivent être réalisés durant les 24 heures d'enseignement hebdomadaires. En effet, ces 24 heures incluent, à l'école élémentaire, des temps consacrés aux travaux écrits, donnés par le professeur des écoles, et qui sont distincts de l'aide au travail personnel pouvant être apportée dans le cadre des APC. Il reste possible qu'un élève ait, par exemple, à réviser une leçon ou relire une lecture.

Mise en œuvre pédagogique des APC

La nouvelle organisation du temps scolaire concerne d'abord les 24 heures d'enseignement à travers des pratiques favorables aux conditions d'apprentissage et aux progrès de tous les élèves. Elle nous engage en particulier à une réflexion pédagogique sur le déroulement de la demi-journée, de la journée et de la semaine de classe.

Le temps scolaire est un temps d'apprentissage et un temps d'éveil progressif à la connaissance et à la culture, à l'épanouissement de la personnalité, qui doit s'articuler avec d'autres temps éducatifs pour construire un parcours éducatif cohérent et de qualité (circulaire 2013- 017 du 6 février 2013). Les principes d'accueil, d'hospitalité et de progressivité sont mis en avant.

Les Activités pédagogiques complémentaires (APC), sont un moyen d'accompagner les acquisitions réalisées sur le temps scolaire (connaissances, savoir-faire et savoir-être).

Les APC permettent une pluralité de propositions :

1. Des activités proposées en réponse à des besoins:

→ Une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages.

Elle permet des temps supplémentaires de manipulation, d'entraînement, de systématisation ou des approches différentes des savoirs. Elle favorise la prévention des difficultés, l'anticipation des notions et la (re)mobilisation des acquis avant la découverte en grand groupe. La prise de parole des élèves, les échanges entre pairs et avec l'enseignant, les essais, les reformulations ainsi que l'explicitation des démarches employées sont des éléments essentiels pour rendre cette aide efficace.

→ Une aide au travail personnel : apprendre à mémoriser, à rechercher, apprendre à gérer ses outils, à s'organiser, ...

Ces aides ne se substituent en aucun cas à celles apportées durant le temps de classe.

Elles complètent les acquis initiés en classe ou préparent à de nouveaux apprentissages en anticipant des difficultés prévisibles.

→ Une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant en lien avec le Projet éducatif territorial.

Au regard des besoins des élèves et des ressources locales, ce temps supplémentaire permet de contribuer aux apprentissages dans divers domaines: des activités artistiques et culturelles, des activités linguistiques et langagières, des activités sportives. Ces activités renforcent l'appropriation de pratiques sociales de référence.

Une vigilance sera portée sur le temps réel d'activité.

2. Des activités pédagogiques :

La distinction entre les activités où les élèves sont en situation de réception et celles où les élèves sont en situation de production s'explique en fonction du créneau d'APC et les besoins des élèves. Différentes modalités de travail et des situations variées seront proposées : activités ludiques, activités de recherches, activités d'acculturation, activités de prévention ou de remédiation..., seront à décliner suivant les besoins des élèves et les choix des enseignants.

Ces activités pédagogiques reposent sur la composition des groupes d'élèves et la détermination de leurs besoins.

Les groupes d'élèves doivent pouvoir évoluer en cours d'année en fonction des besoins nouveaux et des progrès constatés.

Les APC permettent d'offrir davantage de temps à ceux qui en ont besoin : l'étayage langagier de l'adulte et la verbalisation des élèves facilitée en groupes restreints sont deux aspects à privilégier. La disponibilité observée de l'entourage encourage un enfant à engager un échange. C'est pourquoi l'APC contribue à lutter contre les inégalités d'accès aux différentes fonctions du langage.

3. Des activités pédagogiques complémentaires :

Une attention particulière sera accordée à la complémentarité des parcours artistiques, sportifs, culturels et linguistiques des élèves. Les 24h d'enseignement, les APC et les activités périscolaires sont au service de ces parcours pour tous les élèves.

Chaque enseignant observe le contenu des différentes interventions tout au long de la journée scolaire. C'est bien aux adultes d'assurer cohérence et continuité de l'emploi du temps des élèves: les élèves les plus fragiles ne peuvent pas toujours percevoir les liens entre différentes situations.

Dans la classe, l'enseignant aide les élèves à établir des liens de compréhension (rôle majeur de la verbalisation, de la mémoire et des supports). En dehors de la classe, ces liens sont remobilisés.

La complémentarité peut porter sur : le contenu, les savoirs, les savoir être, les savoir faire.

1. Premier type d'activité en quelques mots clés:

*« Une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages »
Quelques exemples.*

- Identification des besoins : analyse des évaluations
- Estime de soi : renforcer la confiance lors des moments d'apprentissage permettant une prise de parole, une relation à l'adulte facilitée
- Langage oral : favoriser la prise de parole en petit groupe
- Explicitation : pratiquer la reformulation...
- Personnalisation Relation Maître/Elève
- Découverte et appropriation de l'écrit
- Echanges entres pairs et avec l'adulte
- Situations variées : jeu, manipulation, ...
- Statut de l'erreur
- Prise de parole
- Groupe restreint (autour des élèves)

2. Deuxième type d'activité en quelques mots clés:

« Une aide au travail personnel »

- Statut de l'élève

- Consignes
- Planification
- Rechercher
- Apprendre à mémoriser
- Compréhension des attendus
- Savoir-faire Autonomie
- Préparation d'une évaluation
- Apprendre à gérer son temps
- Outils de référence (référents, dictionnaires...)
- Organisation
- Gestion des étapes de travail
- Entraide
- Apprendre à réviser

3. Troisième type d'activité en quelques mots clés:

«Une activité prévue par le projet d'école, en lien avec le Projet éducatif territorial s'il existe»

- Pratiques culturelles
- Pratiques artistiques
- Richesse et cohérence
- Expression
- Pratiques sportives
- Ouverture aux parents d'élèves
- Effectifs adaptés à l'activité (chorale, sport collectif...)
- Langue et langage
- Ressources locales
- Partenariats
- Innovation

Les activités pédagogiques complémentaires... ... ne sont pas !

- des temps d'enseignement permettant de finir des enseignements obligatoires (« ce n'est pas terminer une séance de géographie »)
- des temps d'enseignement remplaçant des situations de classe (« ce n'est pas apprendre à mémoriser un texte alors que cet apprentissage n'a pas été développé en classe »),
- la mise en œuvre d'un temps d'aide aux devoirs écrits,
- des activités limitées à des exercices sur fiches photocopées

Les activités pédagogiques complémentaires... ... pourraient être !

Selon R. Goigoux, des activités qui permettent de...

1. Exercer (milieu ou fin d'apprentissage)

Systématiser (travail intensif), automatiser des procédures

Cette modalité pédagogique s'adresse aux élèves qui ont besoin de s'exercer très longtemps pour automatiser une procédure, le temps collectif ou individuel pendant le temps en classe ne suffisant pas. Il s'agit de faire des gammes.

Exemples :

- faire des opérations,
- conjuguer des verbes,
- accorder dans le GN : mettre au pluriel, au singulier
- classer des mots...
- lire à haute voix

2. Réviser (fin d'apprentissage)

Synthétiser, préparer une évaluation commune

Réviser pour une évaluation permet de renforcer l'estime de soi « si tu sais, tu vas réussir »

Cette modalité pédagogique s'adresse aux élèves :

- qui ont besoin de savoir sur quoi ils vont être évalués
- donc qui ont besoin d'avoir en amont mobilisé les connaissances nécessaires pour réussir

Exemples :

- préparer une évaluation sur les grands nombres: mobiliser ce qu'il faut savoir
- écrire sous la dictée,
- ranger des nombres,
- comparer des nombres,
- placer des nombres sur une ligne, intercaler des nombres

3. Soutenir (pendant l'apprentissage)

On va reprendre à l'identique pour savoir ce qui fait blocage. C'est à dire il faut faire verbaliser l'élève pour savoir quels chemins il emprunte.

En fait il faut focaliser sur des nœuds qui font blocage pour l'apprentissage. Pour cela il faut remonter les tâches pour viser les habiletés requises pour réaliser la tâche.

La différenciation relève de la connaissance des habiletés qui soutendent les tâches d'enseignement.

Exemple :

- apprentissage de la technique de la division des obstacles possibles le sens des soustractions successives, l'ordre de grandeur d'un résultat

A partir de ce point on s'éloigne de plus en plus des pratiques ordinaires de classe.

4. Préparer (avant l'apprentissage)

Il s'agit de préparer la prochaine séance, c'est à dire:

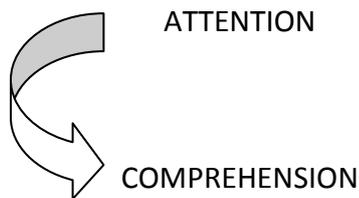
- leur permettre d'entrer dans l'activité en même temps que les autres, qu'il n'y ait pas d'effet retard
- de comprendre à l'avance ce qu'on va apprendre,

Exemple de travail préparatoire à la lecture :

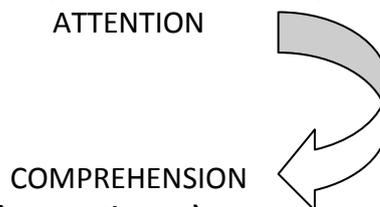
- travailler en amont l'identification des mots : toute une série de mots qu'on s'entraîne à lire, en précisant le but de cette tâche aux élèves : demain ces mots auront déjà été identifiés, vous comprendrez mieux
- autre exemple : dans la lecture à haute voix, faire attention au lexique trop complexe, à la structure complexe de l'histoire... trop d'inconnus
- préparer : demain je vous lirai l'histoire de....et on raconte de manière très réduite l'histoire. Du coup les enfants ont une représentation mentale de cette histoire et une base de connaissances plus forte... leur attention augmente
- résumé de leçon avant de voir la leçon : voir ce qui va être important demain. On permet aux élèves de se représenter le but de la leçon future.

Il serait intéressant de voir si cela les rend plus attentifs.

Hypothèse : ils ne font pas assez attention donc ils ne comprennent pas



Hypothèse alternative :: ils ne comprennent pas donc ils ne font pas attention



5. Revenir en arrière (avant ou pendant l'apprentissage)

Reprendre les bases (les cibles prioritaires), combler les « lacunes ».

Exemple :

- apprentissage du passé composé, l'élève ne sait pas conjuguer le verbe avoir au présent. Il faut donc revenir sur cet apprentissage.

6. Compenser (pendant l'apprentissage)

Enseigner des compétences requises mais non enseignées (procédures et stratégies, transversales ou spécifiques)

Exemple :

- tableau à double entrée à remplir à partir de la lecture d'un texte

7. Faire autrement (pendant ou après l'apprentissage)

Enseigner la même chose, autrement (ou par quelqu'un d'autre)

Annexe : à la maternelle

Exercer	
→ Reprendre l'activité pour s'entraîner et la verbaliser → En milieu ou fin d'apprentissage	
Organisation Objectifs	Etape incontournable de l'apprentissage pour acquérir les automatismes. <i>Reprise d'une activité de classe qui a posé problème à un petit groupe d'enfants.</i> <u>Objectif</u> : un entraînement plus systématique dans un contexte sécurisé avec un étayage verbal plus ou moins fort de l'enseignant.
Situations activités	Exemples : <ul style="list-style-type: none"> • Graphisme: En fonction du niveau, adapter le geste, l'amplitude et le plan ; utiliser des supports variés (semoule, papier) et des outils variés (bâtonnets, pinceau, feutres, crayons...) • Conscience phonologique: Reprise des activités de classe (entraînement à la reconnaissance de sons, de syllabes...) • Entraînement de la mémoire, construction de stratégies Memory, lotos, jeux à règles • Entraînement à la classification et catégorisation • Langage oral : situations d'échanges dans les jeux d'imitation (Jeu de la marchande, habiller les poupées, ranger la cuisine, mettre le couvert...)

Réviser	
→ Se remémorer → En milieu ou fin d'apprentissage	
Organisation Objectifs	Remettre en mémoire des apprentissages, des actions, des histoires, des chansons..., abordés en classe. Retrouver les éléments essentiels d'une notion (méthodologie de la mémorisation) Revenir sur la journée ou sur la demi-journée, son déroulement et les différents temps d'apprentissage. <i>En échange oral avec un petit groupe d'enfants (type atelier conversationnel) avec appui ou non sur du matériel pour soutenir la mémoire (images, objets, albums, marionnettes, textes...).</i>
Situations activités	<p>Langage d'évocation : Se souvenir des différentes étapes d'une réalisation, expérience (fabrication de la pâte à pain), chronologie des actions. Revenir sur une activité qui a nécessité plusieurs étapes. On la décompose en s'appuyant sur des supports (photos...) Se souvenir des étapes d'une réalisation sans support.</p> <p>Rappel de récit : Se remémorer la chronologie d'un album lu en classe avec ou sans images</p> <p>Boîte à trésor : chaque jour, on ajoute un objet, on se souvient. Ce jeu permet la constitution d'une collection d'objets dont on doit se souvenir. <i>(D'après le CD Rom Hatier pédagogie «Apprentissages mathématiques à la maternelle»)</i></p> <p>Reprise d'une comptine: par le mime et la symbolisation d'une action – les gestes qui donnent du sens, avec ou sans matériel</p> <p>Le déroulé de la journée : se remémorer le déroulé de la matinée ou de l'après-midi et prendre conscience de ce qu'on a appris et ce qu'on sait faire.</p>

<p>→ Soutenir</p> <p>→ Etayer par le langage, accompagner l'activité</p> <p>→ pendant l'apprentissage</p>	
Organisation Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Observer, accompagner, étayer : concerne toutes les activités en cours d'apprentissage • Donner du sens aux activités et permettre de comprendre les procédures et aider l'enfant à en prendre conscience. • Aider l'élève à planifier la tâche. • Assurer la sécurité affective pour une plus grande confiance en soi.
Situations activités	<p>Verbaliser l'action en l'accompagnant d'un questionnement tel que : « comment tu as fait? Comment tu sais? »...</p> <p><i>Ces questions incitent à la réflexion à l'inverse du « pourquoi » qui induit des réponses plus complexes à produire pour les enfants.</i></p> <p>Situer les activités par rapport aux apprentissages visés et permettre aux enfants de les identifier. <i>Exemples :</i></p> <p><i>Identifier, manipuler des syllabes pour apprendre à lire (GS), faire des petites boules de pâte à modeler avec le pouce et l'index pour apprendre à tenir le crayon pour écrire (PS.)</i></p> <p>Décomposer les différents temps de l'activité pour mieux la réaliser.</p> <p><i>Pour faire la pâte à pain: il faut d'abord se laver les mains, ensuite mettre un tablier, rassembler les ingrédients...</i></p> <p>Expliciter les différentes étapes et les procédures de réalisation et les différentes étapes d'une tâche intellectuelle (être capable de dire comment on s'y prend).</p>

<p>Préparer</p> <p>→ Différenciation préalable</p> <p>→ En milieu ou fin d'apprentissage</p>	
Organisation Objectifs	<p>Réunir les conditions de la compréhension future : anticiper les obstacles, les difficultés pour rendre explicite.</p> <p>Objectifs:</p> <ul style="list-style-type: none"> • préparer l'apprentissage visé. • éviter le décrochage pendant l'activité en classe • rassurer, donner confiance, • permettre à l'enfant fragile de trouver sa place dans le groupe, modifier le regard des autres... <p><i>Activité très individualisée en tout petit groupe</i></p>
Situations activités	<ul style="list-style-type: none"> • Aborder « l'univers de référence » d'une activité qui sera proposée le lendemain • Créer « l'horizon d'attente » d'un album qui sera lu le lendemain pour lever les obstacles repérés (lexique, vocabulaire, matérialisation des personnages ou des lieux). • Préparer à la compréhension. • Scénariser une partie de l'album en utilisant des marionnettes, peluches ... • Présenter une situation mathématique, manipuler pour aider à construire.

	<ul style="list-style-type: none"> • Découvrir un jeu (mathématique, à règle ...) et le présenter à la classe le lendemain. • Vivre un scénario du quotidien (script, jeux d'imitation, jeux symboliques...) <i>Exemple : le scénario du coucher dans le module d'apprentissage autour de l'album « Petite lune » http://www.pedagogie95.ac-versailles.fr/plugins/fckeditor/userfiles/file/maternelle/langage/comprehension/petite_lune.pdf</i>
--	--

Revenir en arrière

Organisation Objectifs	Reprendre les activités à un moment de perte de compréhension, de difficultés rencontrées par l'élève. En tout petit groupe ;
Situations activités	Identifier la difficulté puis reprendre l'activité qui a posé problème avec un matériel ou une situation différente mais avec une consigne identique. Faire expliciter les différentes étapes de la résolution du problème ou de l'exécution de la tâche par les enfants. Les inciter à vérifier leurs réponses.

Compenser

Organisation Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler sur l'univers familial pour assurer le lien avec l'école ; utiliser les outils ou des situations qui permettent de faire parler « l'école à la maison » et « la maison à l'école ». • Rendre les apprentissages explicites, pour permettre de comprendre les enjeux de l'école et favoriser l'autonomie sociale et cognitive. • Favoriser l'expérimentation, la manipulation, les connaissances attendues que les élèves les plus éloignés de l'école n'ont pas forcément acquis avec leur famille. • Construire les éléments essentiels de la posture d'élève (procédures, stratégies, modalités, attentes, représentations...).
Situations activités	<p>Apporter un objet de la maison, faire dire l'intérêt de cet objet, à quoi il sert, pourquoi l'enfant l'aime bien. Faire verbaliser quelle place il pourrait trouver dans la classe et pourquoi.</p> <p>Investir les coins-jeux symboliques et jouer les situations de cuisine, d'habillage, de rangement...</p> <p>Travailler sur un album du quotidien (Trotro, Petit Ours Brun).</p> <p>Faire découvrir les livres, manipuler « l'objet » livre. Faire découvrir des textes du patrimoine et principalement des contes.</p> <p>Favoriser les échanges entre pairs pour faire émerger et communiquer les stratégies, les représentations, les enjeux. Utiliser le : « comment tu as fait? », "comment tu sais?".</p>

	Problématiser les situations proposées. Entraîner les enfants à faire des liens. Proposer des situations pour découvrir, s'approprier des stratégies.
--	---

Faire autrement	
Organisation Objectifs	Privilégier l'utilisation de supports et /ou de modalités différentes. <i>Activité en petit groupe de besoin en favorisant manipulation et verbalisation.</i>
Situations activités	<i>Reprendre l'objectif ou la compétence visée avec des activités, des jeux, supports différents. Modifier les modalités d'étayage (plus présent ou plus en retrait par exemple).</i>